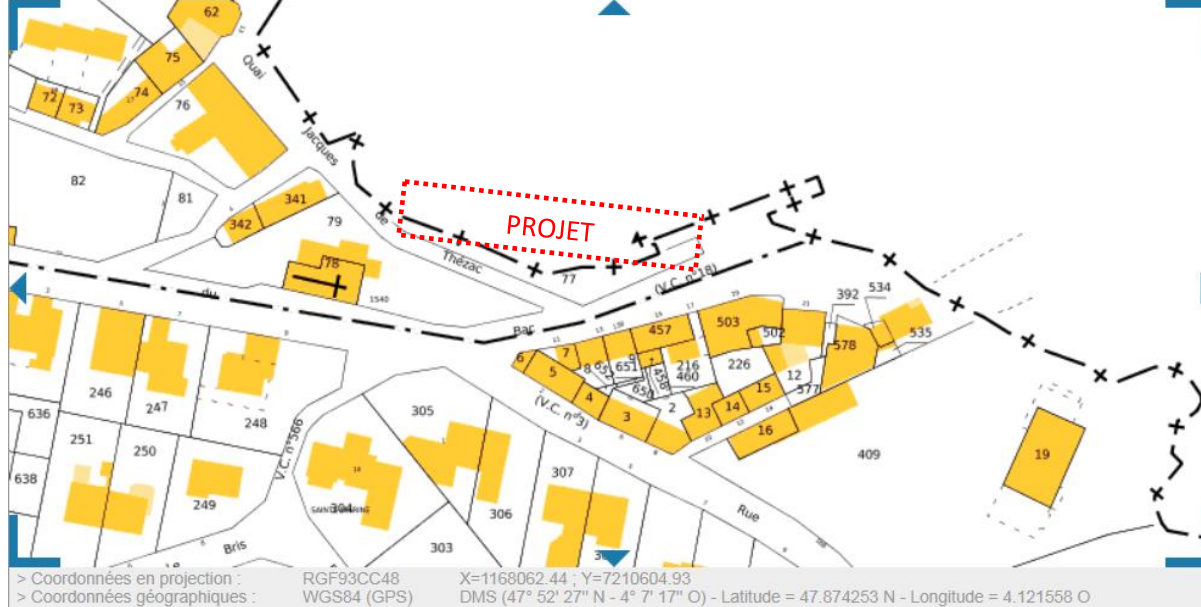


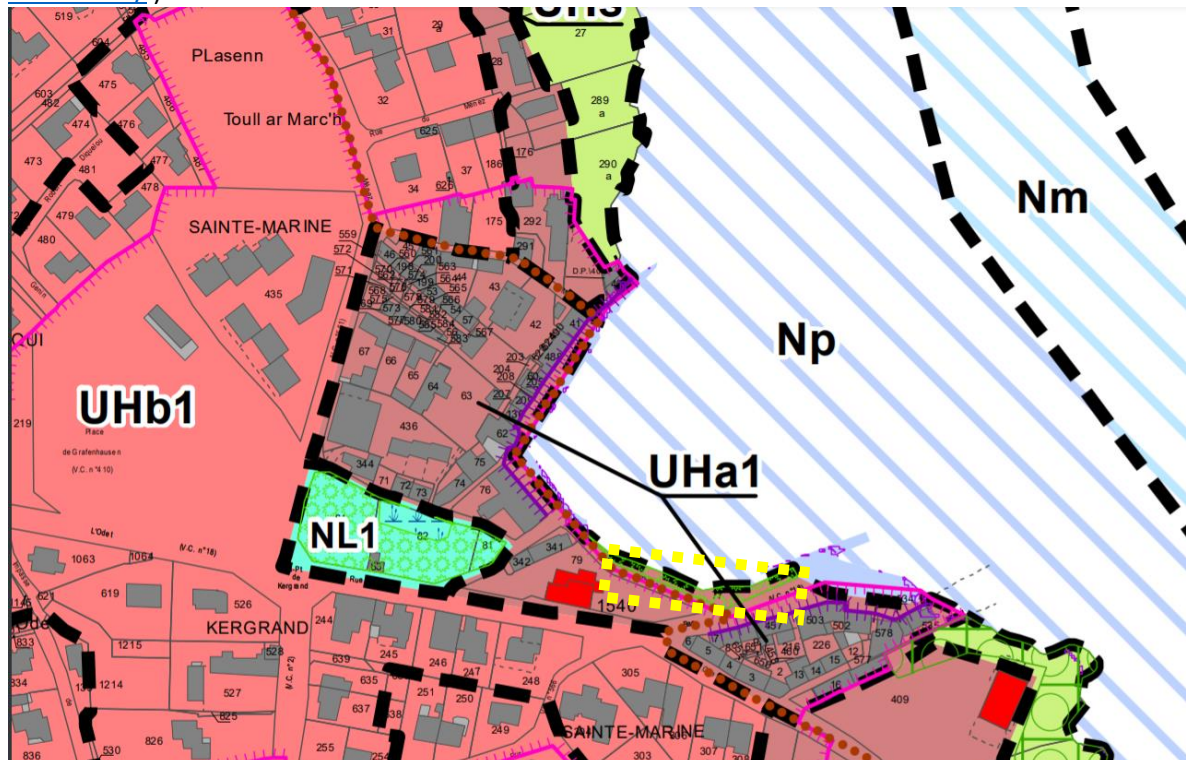
REPLACEMENT ET SECURISATION DU POSTE DE REFOULEMENT DE LA CALE SUR LA COMMUNE DE COMBRIT

Cartographie des enjeux environnementaux

Localisation du projet (source : <https://www.cadastre.gouv.fr/>)



Extraits PLU (source : <https://combrit-saintemarine.bzh/vivre-ici/urbanisme-et-travaux/plu-regles-urbanisme/>)



Le projet se situe en zone UHa1

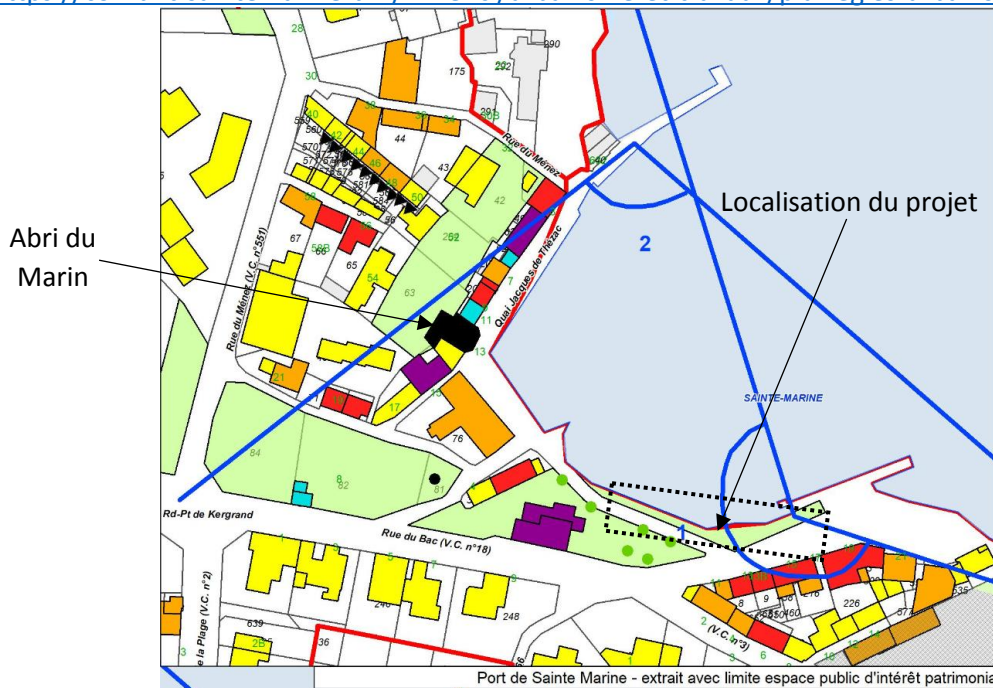
- **UHa1** : secteur couvrant en partie les centres anciens du bourg et de Sainte Marine, et qui correspond à un type d'urbanisation dense, en ordre continu, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat – secteur situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable

Synthèse des protections existantes (source : Rapport de présentation AVAP <https://combrit-saintemarine.bzh/vivre-ici/urbanisme-et-travaux/plu-regles-urbanisme/>)

1 - LES PROTECTIONS EXISTANTES



Extraits Document graphique « Aire de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine » (source : <https://combrit-saintemarine.bzh/vivre-ici/urbanisme-et-travaux/plu-regles-urbanisme/>)



Département du Finistère
Commune de COMBRIT - SAINTE MARINE

A.V.A.P
Aire de Valorisation
de l'Architecture et du Patrimoine

2 - DOCUMENT GRAPHIQUE
2-3. Sainte Marine

29 novembre 2017

LEOPOLD Bernard architecte DPLG n°11 de M. Ushelak
15 place des Ombres - 29000 Marzik - tél. 02 98 83 24 05 - fax 02 98 88 79 91

QUERELOU Jacques Paysagiste D.P.L.G.
11 rue Pierre Cozay - 29000 QUIMPER - tél. 02 98 04 82 31 - fax 02 98 04 82 34

- CLMH et Ins.MH
- bâtiment remarquable
- bâtiment d'intérêt architectural
- bâtiment d'accompagnement
- bâtiment sans enjeu patrimonial
- bâtiment discordant
- bâtiment non inventorié
- périmètre de la rue du phare et de la rue des glenans
- patrimoine paysager
- façade homogène
- arbre remarquable
- petit patrimoine
- limite AVAP
- point de vue

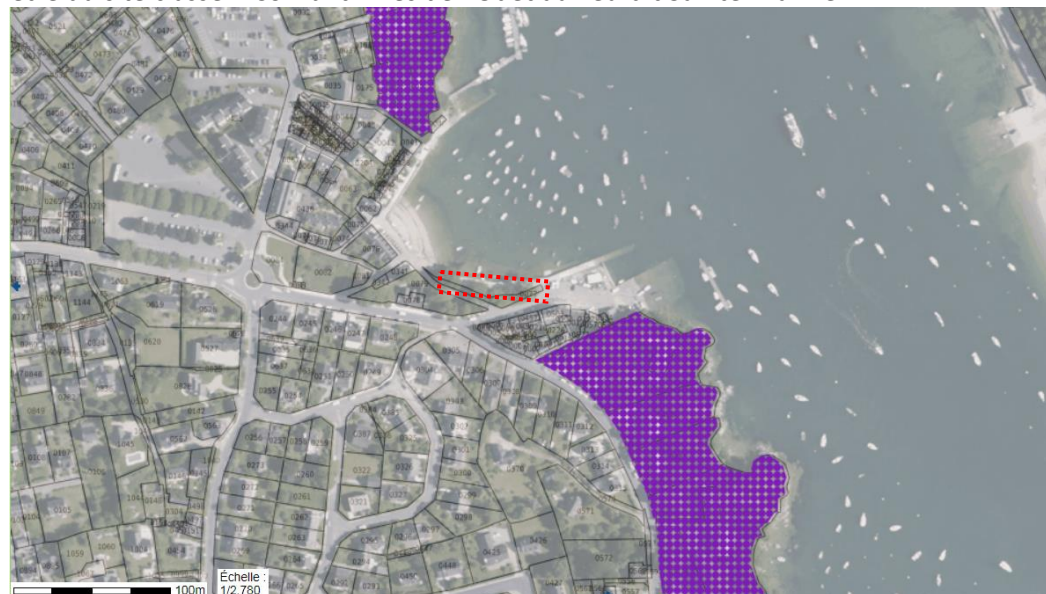
Localisation ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Odet »



Périmètre du site inscrit « Combril Rives de l'Odet au lieu-dit Sainte-Marine »



Périmètre du site classé « Combril Rives de l'Odet au lieu-dit Sainte-Marine »



Nota : Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000